42 Année - N° 3142. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 18 Janvier 1930

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, - 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées en traite de gré à gré

Vers la Reconstitution de l'ancien Arrondissement

Le rétablissement du Tribunal de Sisteron obtenu après tant d'efforts, ainsi du reste que dans un certain nombre d'anciennes Sous-Préfectures, marque t-il une ère nouvelle tendant à la reconstitution de l'arrondissement? Il faut l'espérer. L'arrondissement ainsi que je l'ai écrit déjà est la véritable cellule de la Nation. C'est par son rétablissement intégral que l'on parviendra à enrayer l'exode de nos populations vers les grandes agglomérations. Car enfin n'est-ce pas de la demence de la part de nos gouvernants qui en toutes occasions se répandent en lamentations sur la désertion des campagnes et qui par leurs mesures inopportunes, illégales et injustifiées rendent la vie impossible, à ceux qui sont restés fidèles au sol natal ?

Autrefois les gens de notre région pouvait se renseigner dans le domaine administratif auprès de la Sous-préfecture, ils pouvaient en cas de désaccord faire appel à la justice dans notre localité ! Du jour au lendemain pour la moindre démarche auprès des pouvoirs publics ils devaient se rendre au chef lieu du département, où ce qui est pire à Forcalquier ; pour le moindre acte de la vie judiciaire on les envoyait à Aix ou à Digne ! Etonnez-vous après cela que les populations désertent des lieux privés de toute commodité. Nous avons pû déjà sur un point remédier à cette situation J'estime que par la *reconstitution pleine et entière de l'arrondissement*, on arrivera à redonner la vie à nos petites cités.

Je suis heureux que cette idée émise depuis longtemps ici même ait trouvé un écho aux Luxembourg. J'ai appris en effet que M. Henry Bourdeaux, sénateur de la Somme, vient de déposer sur le bureau du Sénat, une intéressante proposition de réforme administrative qui réaliserait en tous points les vœux ici exprimés sur ce point.

En quoi consisterait la réforme qu'il préconise ?

Tout d'abord les arrondissements tels qu'ils existaient avant les décrets de 1926 seraient rétablis et investis de la personnalité civile, c'est-à-dire qu'ils pourraient posséder des biens, les gérer, accepter des dons. etc.. etc.. Ils seraient constitués d'office en syndicats de communes et représentés à la fois par le Conseil d'arrondissement et par le Sous-Préfet, qui remplirait auprès de cette assemblée les fonctions de Commissaire du Gouvernement.

Enfin le Conseil d'Arrondissement recevrait des attributions importantes. Ils règlerait notamment le budget dont serait doté l'Arrondissement,

Le sénateur de la Somme préconise d'autre part des réformes destinées à donner aux Maires de France les avantages d'ordre matériel et d'ordre moral qu'ils peuvent légitimement désirer : indemnités de fonction et constitution d'un ordre du Mérité Municipal.

Toutes ces mesures concourraient dans l'esprit de M. Bourdeaux à décharger l'Etat d'attributions qui l'accablent et à amorcer une vaste réforme administrative avec la décentralisation comme base.

Il est incontestable en ce qui concerne notre région que le jour où un tel projet serait adopté, ce serait une activité administrative nouvelle pour Sisteron. Et si poursuivant l'œuvre des réformes nous savions chasser les politiciens peu scrupuleux qui dans les circonstances que l'on sait, ont sacrifié les intérêts de la collectivité à leurs propres intérêts, nous créerions une activité commerciale et industrielle qui épaulant l'activité administrative ramènerait à Sisteron le mouvement et la vie que nous avons connus autrefois dans notre Cité.

EMILE GALICI,
Conseiller municipal de Sisteron.
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES.

Syndicat d'Initiative DE SISTERON et de la Haute-Provence

De nombreux Sisteronnais ont compris l'utilité réelle de la création d'un Syndicat d'Initiative. Son but est en effet d'étudier les mesures qui peuvent augmenter d'une manière générale la prospérité de Sisteron et des pays qui l'environnent et surtout, d'en poursuivre la réalisation. Il s'efforcera notamment d'y attirer les visiteurs étrangers et de leur en rendre le séjour agréable et facile.

La réunion qui a eu lieu le 16 courant à la mairie constitue le plus éloquent témoignage de l'émulation qui se manifeste dans ce sens.

Il a été décidé de placer le Syndicat sous la présidence d'honneur de MM. les Parlementaires des B-A, de MM. les Conseillers généraux de l'ancien arrondissement de Sisteron et de M. Gustave Tardieu, pharmacien, délégué du T. C. de France à Sisteron. Il sera sollicité l'adhésion à titre de membres d'honneur de MM. les Maires de chaque commune de ce même arrondissement, de MM. les Chefs de toutes les administrations à Sisteron et de M. l'Inspecteur du P-L-M à Digne.

Les statuts du Syndicat à créer ont été étudiés en vue d'être soumis à l'Assemblée générale constitutive qui a été fixée au Jeudi 30 Janvier courant à 9 heures du soir. Le nombre des membres du comité actif a été fixé au nombre de 16 dont 2 délégués du Conseil municipal de Sisteron.

Une commission provisoire, composée de MM. Clergues, hôtelier, président ; Buès et Esmieu, notaires, vice-présidents Jasset, banque des Alpes, trésorier, et Heiriés, libraire, secrétaire, a été nommée pour préparer la constitution définitive du syndicat d'initiative.

Les personnes qui étaient présentes à la réunion feront très utilement connaitre autour d'elles l'esprit de concorde qui y a présidé, pour ne considérer que l'intérêt supérieur du pays et parvenir ainsi, par l'union des bonnes volontés à la prospérité toujours accrue de notre région.

Les adhésions au Syndicat d'Initiative seront reçues par tous les membres déjà inscrits, contre payement au trésorier de la somme minimum de 10 fr. à titre de cotisation annuelle. Il est du devoir le plus impérieux de tout Sisteronnais et de chaque habitant des communes environnantes, d'encourager l'œuvre, utile pour tous, qui est entreprise, en se faisant inscrire membre du Syndicat dans le plus bref délai possible.

Appel aux gens de bonne volonté. Toute personne désirant postuler aux fonctions de membre du Comité du Syndicat d'Initiative, ayant la bonne volonté d'en remplir les fonctions avec zèle et dévouement peut dés aujourd'hui faire acte de candidature en se faisant inscrire chez M. Jasset (Banque des Alpes) et par tout tout autre membre de la Commission provisoire.

Le choix définitif des 14 membres du Comité à élire sera fait par l'Assemblée générale du 30 Janvier courant.

La Catastrophe de Bois-d'Asson

Les journaux régionaux de dimanche nous ont appris avec beaucoup de détails la catastrophe qui venait de se produire dans les mines de Bois-d'Asson prés du Village de St-Maime, canton de Forcalquier. Un coup de grisou c'est produit au moment, ou tous les mineurs descendus dans la mine étaient occupés à leurs pénibles travaux. Six morts, trois blessés grièvement atteints, une quinzaine de blessés légèrement touchés. Tel est le triste bilan de cette catastrophe minière qui a mis en deuil l'intéressante corporation des mineurs de cette région et la population Bas-Alpine en général.

Dès l'annonce de cette catastrophe les secours ont été organisés et les autorités locales et préfectorales ont pris les premières mesures qu'exigeaient les circonstances.

Les obsèques des victimes ont eu lieu mardi dans un profond recueillement parmi la population affligée, en présence de M. Bourrat, préfet du département, et de toute la représentation Bas-Alpine.

Les premiers secours financiers aux victimes ont été donnés par le Préfet des Basses-Alpes et par M. Stern qui a fait tenir aux familles une somme de 3000 francs.

D'autre part de nombreuses condoléances ont été adressées à M. le Maire de Saint-Maime

M. Galici, Conseiller général a voulu lui aussi apporter à la population éprouvée ses sentiments les plus émus par la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

C'est avec la plus grande douleur que la population du canton de Sisteron a appris l'accident épouvantable dont on été victimes dans leur travail les mineurs de Bois-d'Asson.

En cette pénible circonstance je crois être l'interprête de tous les travailleurs du canton et de la population toute entière en vous adressant mes condoléances les plus attristées. Je vous serais très obligé de vouloir bien présenter aux blessés mes vœux les plus sincères de prompt rétablissement et aux familles des malheureux mineurs tombés au champ d'honneur mes plus respectueuses condoléances.

Veuillez agréer Monsieur le Maire l'assurance de ma considération très distinguée et de mon cordial dévouement.

Emile GALICI,
Conseiller général des Basses-Alpes

* * *

Sisteron-Journal se joint au citoyen Galici pour s'incliner bien bas devant les victimes du devoir de Bois d'Asson.

Il présente aux familles éplorées ses condoléances émues et du fond du cœur il souhaite aux malheureux blessés un prompt rétablissement.

* * *

M. Bourrat, Préfet des Basses-Alpes a reçu de M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur le télégramme suivant :

« Profondément ému par la nouvelle de la catastrophe minière de Bois d'Asson vous prie de représenter le Gouvernement de la République aux obsèques des malheureuses victimes et vous associer en mon nom au deuil cruel des familles. »

* * *

MM. Honnorat, sénateur, ancien ministre, De Courtois, sénateur, président du Conseil général, Charles Baron député, Président de la Commission des Mines sont arrivés de Paris pour assister aux obsèques.

* * *

M. le Préfet, au nom de l'Assemblée Départementale a mis à la disposition des familles des mineurs victimes de la catastrophe du 11 janvier la somme de 2000 francs,

* * *

M. Jacques Stern, député, s'est rendu à Digne pour assurer M. le Préfet de ses sentiments de solidarité et de sympathie et lui a remis la somme de 3000 francs pour être distribuée aux familles des mineurs décédés ou blessés.

Pour l'aménagement de la Citadelle

(suite de la Souscription)

MM. Frédéric Anglès, ancien conseiller général, 50 francs.

Echavel 5 f. ; Féraud Auguste 2 f. ; Bouveris 5 f. ; Davin 2 f. 50 ; Heyriès 0 f. 50 ; Blaizac 5 f. ; Turcan Georges 5 f. , Silvy Baptistin 5 f. ; Aillaud Louise 2 f. ; Lieutier Jean 3 f. 50 ; Vincent 5 f. ; Reynaud Charles (de la coste) 5 f. ; Blanc Joseph 10 f. ; Sourribes Adrien 5 f. ; Signoret 5 f. ; Ponson 1 f. ; Vial Prosper 5 f. ; Burle 2 f. ; Brunet Clément 1 f. ; Put 10 f. ; Mme Vial 1 f. ; Mme Reynaud, institutrice, 5 f. ; Reynier Fernand 3 f. ; Latil Joseph 10 f. ; Docteur Rolland 50 f. ; Latil Léon 5 f. ; Blanc Rigobert 1 f. ; Bouvais 5 f. ; Bouchet 4 f. ; Turcan P.L.M. 4 f. ; Canton 10 f. ; Orsière 5 f. ; Accarias 2 f. ; Ravel 2 f. ; Mlle Ravel 1 f. ; Bouchet Elie 1 f. 50 ; Moyne 6 f. ; Blanc Gabriel 5 f. ; Arnaud Baptistin 5 f. ; Grimaud Céline 5 f. ; Anonyme 10 f. ; Queyrel Henri 5 f. ; Mlle Rolland G. 5 f. ; Maldonnat Henri 5 f. ; Féraud Gabriel 5 f. ; Pascal Pierre 5 f. ; Imbert Louis 5 f. ; Imbert Paul 5 f. ; Bontoux 10 f. ; Reynier Amable 5 f. ; Mme Noiray, institutrice, 10 f. ; La Directrice de l'E.P.S. 20 f. ; Mlle Goulin, professeur 5 f. ; Mme Meyran prof. 2 f. ; Mlle Bernard 5 f. ; Mlles Peyron prof. 10 f. ; Achard, instituteur, 5 f. ; Valivero Charles 5 f. ; Rouvier, directeur d'Ecole 10 f. ; Farine P.L.M. 10 f. Anonyme 20 f. ; Docteur Donneaud 10 f. ; Latil, épicier, 20 f. ; Clergue Fabien, hôtel, 100 f. ; Anonyme 10 f. ; Louis Paul, entrepreneur, 20 f. ; Chevillard, Lieutenant de gendarmerie, 10 f. ; Girod, gendarme, 5 f. ; Deloupy 10 f. ; Pelloux P.L.M, 5 f. ; anonyme 1 f. ; Mme Armand 10 f. ; Merle 10 f ; Rogon 5 f. ; Maigre, tabacs, 10 f. ; anonyme 2 f. 50 ; Heyriès, libraire 200 f. ; Mlle Savourdieu 10 f.

Total de la liste	865 f. 50
Total de la 1e liste,	3670 f.
Total	4535 f. 50

Remerciements à tous les généreux donateurs. La souscription reste ouverte.

(à suivre).

N. B. — Rectification en ce qui concerne le versement effectué par Mme Vve André, lire **50 frs.** au lieu de 30 f.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Nous publierons dans notre prochain numéro l'intéressant article de notre distingué collaborateur M. Emile Roux-Parassac.

Secours Mutuels. — Les membres de la Société de Secours Mutuels hommes sont informés que la réunion générale aura lieu à la mairie dimanche 26 Janvier à 9 h 30. du matin.

AVIS. — *M. Francis* **JOURDAN, agence Citroën,** *avenue de la gare à Sisteron, informe le public qu'il joint à son organisation de vente de voitures de tous modèles un* **service de location de Taxis** *à prix réduits. Ces voitures à conduite intérieure, de couleur jaune, sont très confortables, aménagées spécialement pour ce genre de travail elles possèdent une séparation d'avec le chauffeur et sont d'une grande visibilité Emplacement pour bagages, régularité de marche, cela fait des voitures de premier ordre à votre disposition sur simple appel téléphonique en demandant le* **32** *ou le* **64** *SISTERON. Prise en charge pour toute distance,* 2 *francs ; le kilomètre 1 fr. 25 ; stationnement,* 8 *fr. l'heure.*

Allo ! Allo ! Ici Radio L. L. — *Voulez vous acheter un bon poste, sans hésitation adressez vous à Francis* **Jourdan** *agent de cette grande marque RADIO L. L. qui vous fera une démonstration, renseignements et catalogues sur demande.*

Anciens Combattants. — *Réunion Générale.* — Les membres de l'Amicale des Anciens Combattants de la Région Sisteronnaise et ceux désireux d'y appartenir sur présentation de leur carte verte ou du certificat provisoire en tenant lieu sont informés que le Conseil d'Administration de cette association a, dans sa réunion du 13 courant fixé au dimanche 9 février la grande réunion annuelle qui se tiendra dans une salle de la mairie à 13 h. 30 précises sous la présidence de M. P. Lieutier.

A cette réunion il sera parlé de la Retraite du Combattant, de la fusion de la Fédération des A. C. avec la Fédération des Mutilés et pensionnés de guerre, du choix d'une Fédération d'Anciens Combattants, ne faisant pas de politique et représentant les aspirations des Anciens Combattants bas-alpins. D'autres questions étant à résoudre tous les intéressés sont instamment priés d'y assister.

Suicide. — Mardi matin au lever du jour les premiers passants remarquaient sur le parapet de l'Octroi, porte du Dauphiné, le corps d'un homme à cheval sur le parapet, ne donnant plus signe de vie. C'était un nommé Jhaier Auguste, âgé de 29 ans, d'origine italienne, habitant rue Saunerie. Jhaier s'était tiré un coup de révolver dans dans la tempe et perdait son sang en abondance. Appelés à la hâte les gendermes enlevèrent le révolver de la main déjà crispée du suicidé et gardèrent le corps jusqu'à l'arrivée du docteur Tron qui constata le décès On attribue ce suicide à des chagrins d'amour. Après les constatations d'usage le cadavre fut transporté à l'hôpital où le père prévenu et qui habite Ribiers pût reconnaître son fils.

Que les soirées d'hiver
sont longues sans phono !

Comité départemental des Mutilés. — En vue du renouvellement de la carte d'invalidité, sur laquelle la date d'expiration est indiquée les bénéficiaires voudront bien se renseigner auprès de leur mairie, où ils trouveront les imprimés nécessaires à cet effet.

Ils sont priés de ne pas se dessaisir de la carte ancienne, qui doit être retournée au Comité par les soins de la mairie que contre remise de la nouvelle.

La photographie devant servir d'identité, doit être récente et règlementaire.

L'Espéranto et T. S. F.

Tous les merçredis, les Espérantistes peuvent écouter par T.S F. une conférence en espéranto de Radio-Vienne à 17 h. 45 sur 516 mètres.

Tous les jeudis Paris P. T. T. sur 447 mètres à 17 h. 50, et Lyon-la-Doua 446 mètres à 20 h. 30. Les émississions sont très sonores pour notre région.

Mutuelle-Retraite. — Les adhérents à la Mutuelle retraite des anciens combattants de Sisteron (ville) sont priés de ne se présenter chez le trésorier pour paiement de leur cotisation qu'à une date ultérieure qu'on leur fera connaître par un prochain avis.

Le Président,

Ah ! Si vous aviez un phono !

Ciné Scout. — Dimanche à 15 h. en matinée, rue de la Mission.

Le Chevalier du Far West (film d'aventures). *L'Etrange Escamoteur* (2e chapitre de Mandrin) ; *Une petite minute* (comique) *Pathé-Revue.*

Les Bas-Alpins à Paris. — La Société des Bas-Alpins à Paris a tenu, dimanche dernier son Assemblée Générale à l'issue de son banquet annuel.

Elle a approuvée les comptes présentés par le trésorier, renouvelé leur mandat aux membres sortants du Conseil d Administration et remplacé ceux qui ont quitté la capitale et sont retournés au pays.

En ce qui concerne spécialement l'Œuvre des Etrennes aux enfants pauvres et méritants du département il ressort de l'exposé du Président de la Société que 39 communes ont participé cette année à la distribution des jouets, vêtements et layettes et qu'en conséquence, toutes les communes, sans exception, depuis la création de l'Œuvre, en ont bénéficié au moins une fois chacune.

VARIÉTÉS-CINÉMA

-:- *Samedi et Dimanche* -:-

Deux récentes productions à grand succès de Franco-Film.

Sa nouvelle Patrie

Drame émouvant de l'immigration

Nuit de Folie

Comédie endiablée

Un duel à l'automobile.

La semaine prochaine :

L'UNIQUE TEMOIN

drame espagnol

Variétés-Théâtre.

GASTON

la nouvelle opérette

- de Gabaroche. -

Voilà le désopilant spectacle que les Tournées Ch. BARET nous promettent avec une attribution hors pair pour le **vendredi 24 Janvier** *1930 au Théâtre des Variétés.* « C'est Gaston », « La poule d'un copain », « Ça tombe toujours quand on n'y pense pas », « Avant... Après.,. », etc.. sont *déja populaire dans tous les dancings.*

Location ouverte à partir de Jeudi.

Foire. — Après-demain lundi aura lieu la première foire de l'année communément appelée foire de St-Antoine.

Assistance aux vieillards et aux femmes en couches. — Les bénéficiaires de l'assistance aux vieillards, infirmes, incurables et aux femmes en couches sont invités à encaisser leur mensualité courante à la perception de Sisteron, rue de Provence, avant le 23 janvier courant. Passé ce délai, les fonds étant reversés ils ne pourront plus être payés.

CINÉMA - CASINO

Cette semaine, au programme :
ECLAIR-JOURNAL, actualités.

CHARLOT CAMBRIOLEUR

comique fou-rire de Charlie Chaplin

Le film grandiose qui vient de remporter un immense succès au Cameo de Nice

Amaryllis

Interprétation et mise en scène de 1· ordre

— *Orchestre Symphonique* —

La semaine prochaine :

Richard Talmadge « Diavolo » dans

Une aventure à la Zoro.

* * *

Dimanche 26 Janvier, *Grand Bal, paré, masqué et travesti, avec le concours du réputé* Printania-Jazz.

Cotillons - Serpentins

Chiens. Les propriétaires des chiens qui n'auraient pas encore retiré au secrétariat de la mairie les médailles pour 1930 sont invités à le faire au plus tôt s'ils veulent s'éviter leur inscription d'office en double taxe et une contravention.

Les bons Engrais font les bonnes Récoltes

les engrais **SCHLŒSING** sont réputés : *Ils donnent bon Blé, bon Vin, bon Foin, beaux Fruits.*

Avec eux pas d'insuccès.

En vente chez MM. **Bontoux** et **Borel**, matériaux, Cours St-Jaume, à Sisteron.

à louer

campagne avec maison d'habitation située au Quartier de St-Pierre.

Pour renseignements s'adresser à M. SOURRIBES, même quartier.

ON DEMANDE, un apprenti menuisier-ébéniste. S'adresser au bureau du journal.

A vendre : CABRIOLET, 5 cv. Citroën. bon état. *S'adresser à M. Richaud, boucher.*

Etat - Civil

du 10 au 11 Janvier

NAISSANCES

Marcelle Jeanne Borel, Rue Bourg-Reynaud. - Jean Noël Reybaud, papeterie Valdor.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

DÉCÈS

Marcelle Jeanne Borel, Rue Bourg-Reynaud. - Auguste Jahier, 29 ans, Porte du Dauphiné.

A VENDRE

LAPINS DE RACE

dépecés ou vivants.

S'adresser au BAR DU COURS ou CLOSEAU LUCIA, Les Plantiers,

— F, BARTHÉLEMY —

En librairie. — *Les Alpes de Provence,* par G. TARDIEU, (prix 14 fr.)

Monographie de Sisteron (G. TARDIEU) prix 2 fr. 25 ; franco 2 fr. 50.

Les Contes de Provence. P. Arène, 3.50

L'almanach Vermot, (7 fr)

Agendas de commerce 1930,

Agendas de poche 1930.

sont en vente à l'Imprimerie-Librairie Pascal LIEUTIER, *Rue Droite, Sisteron.*

LA GRIPPE

La grippe n'est redoutable que par ses complicatione pulmonaires. Elle laisse souvent des lésions qui produisent à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, le catarrhe et l'emphysème. Pour enrayer le mal, un seul remède est réellement efficace. C'est la Poudre Louis-Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe et l'oppression,

Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Etude de Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, successeur de M· Roubaud, et gérant de l'étude de M· Laborde.

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME ET DERNIERE INSERTION

Suivant acte reçu par M· **Esmieu,** notaire à Sisteron, le trente décembre mil-neuf-cent-vingt-neuf, enregistré à **Sisteron** le deux janvier mil-cent-trente, folio cent-quarante-huit. case sept-cent-quarante-neuf,

M. Maurice **Tourniaire,** menuisier et Madame Madeleine **Conil,** son épouse, demeurant ensemble à **Sisteron.** ont vendu, à MM. Charles **Figuière** et Léon **Testanière,** menuisiers, demeurant aussi à **Sisteron,** le fond de commerce de

Menuiserie Ebénisterie

qu'ils exploitaient à **Sisteron,** quartier des Cordeliers, dans un immeuble leur appartenant

Cette vente a été publiée au bulletin annexe du Journal Officiel de samedi 11 Janvier 1930, No 2342.

Oppositions dans les dix jours de la présente insertion en l'étude de M· **Esmieu,** notaire à Sisteron, domicile élu.

J. ESMIEU.

Etude de Me BUES, Notaire à SISTERON.

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME ET DERNIER AVIS

Suivant acte reçu par M **Buès,** notaire à Sisteron, le trente-un décembre mil-neuf-cent-vingt-neuf, enregistré le deux janvier mil-neuf-cent-trente, folio cent-quarante-huit, case sept-cent cinquante, Monsieur Paul **Michel,** hôtelier à **Château-Arnoux,** a vendu à Monsier Louis **Toselli** et à Madame Claire Marie Joséphine **Cheval,** son épouse, demeurant ensemble autrefois à **St-Tulle,** actuellement à **Château-Arnoux,** le fonds de commerce d'Hôtel-Restaurant et de Café connu sous le nom d'

Hotel du château

qu'il exploitait à **Château-Arnoux,** dans l'immeuble de l'ancien Château de ce lieu.

Insertion au bulletin Officiel du 11 Janvier 1930.

Oppositions à peine de forclusion dans les 10 jours de la présente insertion en l'étud de Me **Buès** notaire à Sisteron, domicile élu.

BUES.

ŒUFS FRAIS GARANTIS

Victor VIGNET

aviculteur, St-Pierre-le-Bas, SISTERON

Avis. - Je ne livre que des œufs portant *mon nom* et la date du jour de ponte.

Avizo. — mi livéras nur avojn datatajn kaj markatajn je mia nomo.

Location d'Automobiles

Les taxis **Alibert** *ne font pas de réclame mais vous présentent au* même prix qu'ailleurs *ses taxis Renault (4 et 6 places) les plus confortables de la région.*

TAXIS ALIBERT

6, Rue de Provence — SISTERON

(près le Grand Casino)

Téléphone 80.

Entreprise Moderne

de Comptabilité et de Contentieux

— **DIGNE** *(Basses-Alpes)* —

Informe sa nombreuse et fidèle clientèle, que sous une nouvelle direction 86, du Boulevard Gassendi, 2e étage. Elle se tient à la disposition de tous les commerçants pour :

L'organisation moderne et rationnelle de leurs comptabilités :

La rédaction de tous leurs actes ;

© VILLE DE SISTERON

La NOUVELLE CAMIONNETTE

CITROEN

1800 kg. Charge Utile

Moteur 6 cyl. - 14 CV

— Souplesse, Force, —

Economie, Rapidité

LIVRABLE DÈS MAINTENANT

— RENSEIGNEZ VOUS A L'AGENT —

Francis JOURDAN

Garage Moderne, Avenue de la Gare, Sisteron

BANQUE DES ALPES

société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours
- Embrun.
- Laragne.
- Saint-Bonnet.
- Sisteron.
- Briançon (Ste-Catherine
- Veynes

BUREAUX AUXILIAIRES
- GUILLESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- La MOTTE du-CAIRE
- LUS-la-CROIX-HAUTE
- L'ARGENTIERE (samedi)
- BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Les cafés en boite F. LATIL, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers et à Peipin chez M. Germain Mondet.

Au garage GALVEZ Sisteron

RUE DE PROVENCE o-o-o-o o-o o **TÉLÉPHONE 2**

Vous trouverez

DES TAXIS-AUTOS

derniers modèles, souples, rapides et confortables
2, 4 et 6 places, aux prix les plus réduits.

Voiture spéciale pour transport de malades

Les personnes désireuses de prendre l'autobus Gap-Marseille, doivent s'adresser au **GARAGE GALVEZ** et retenir leur place à l'avance.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Chefs d'Exploitations Agricoles

UN POSTE DE T.S.F.

"Radiola"

vous apportera fidèlement chaque jour tous les renseignements dont vous avez besoin **les prévisions météorologiques, les cours officiels,** etc., et avec les mille autres nouvelles du monde entier, les belles auditions musicales qui égaieront votre foyer

Demandez à "Radiola" son catalogue et ses devis d'installations

C. FIASTRE père et fils, 6, Rue de Provence **SISTERON.** *Téléphone 80.*

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

F. IMBERT

53, Rue Droite — SISTERON

-:o- Bijouterie Or -o-
Parures pour Mariages
Fantaisies en tous genres
—:— *Horlogerie* —:—
Montres - Réveils - Pendules
(toutes marques)
carillon westminster
à partir de 390 frs.
Luneterie — Optique
ordonnance en 3 jours

La maison se charge de toutes réparations et transformations.

GRANDS MAGASINS MODERNES
AUX

DAMES DE FRANCE

78, Boulevard Gassendi -:- DIGNE

Actuellement

RECLAME

à des prix extraordinaires

BLANC - TOILES
lingerie - trousseaux

Edredons gonflants 259 f.

VENTE AU COMPTANT ET AVEC FACILITES DE PAIEMENTS

Représentants Régionaux :
Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON,
Mlle TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE
Mme BORRELY, Villa Polge, VEYNES.
Téléphone N° 48 —
C. C. Postal 61-72 Marseille

Puisque vous désirez un Phono !

Allez entendre à la
Librairie Moderne A. Clergue
Paul HEYRIES, successeur
3, RUE DROITE, SISTERON (B.-Alpes)

LES MEILLEURS APPAREILS ET LES PLUS BEAUX DISQUES DU MONDE

Pathé, Odéon, Columbia, Gramophone, Salabert, Polydor, etc.

et vous serez convaincu

Que le phono est maintenant l'invention la plus belle et la plus parfaite du siècle

Même si vous ne devez rien acheter, nous nous ferons un plaisir de vous faire apprécier UN APPAREIL CHEZ VOUS

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles

Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

AGENCE

de la grande marque française

fabriquant de la plus petite
- à la plus grosse voiture -

RENAULT

— Moteurs à 4 et 6 cylindres —

Les plus economiques des voitures modernes vendues aux meilleurs prix.

Entretien des voitures assuré par les

ATELIERS DE RÉPARATIONS

Les mieux outillés de la région.

Travail rapide et consciencieux. - Prix modérés

Stocks importants de pièces de rechange

pour tous véhicules de série.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON